

PROJET	
Type : Projet EASTMAN	Localisation : Saint-Jean-de-Folleville (76) – PJ 2
Porteur de projet : ARCADIS	

COMPTE RENDU		
Rédacteur : Nicolas NOEL	Edité le : 11 juillet 2022	Diffusion : 11 juillet 2022 auprès de Lisa BOUDEHENT, Magali TABURET et Julien LAMOUR (ARCADIS)
Objet : Synthèse des visites de terrain faune-flore – printemps 2022		

Dans le cadre d'un projet d'aménagement porté par la société EASTMAN sur des parcelles de la ZAC Port-Jérôme 2 à Saint-Jean-de-Folleville (76), ALISE est missionné pour apporter des compléments d'inventaires sur les parcelles du projet. Ces inventaires viennent compléter ceux déjà réalisés en 2020¹.

Le tableau ci-après synthétise les dates d'inventaires réalisés sur la période de printemps 2022, les conditions météorologiques lors de chaque passage et les groupes taxonomiques inventoriés.

Date prospection	Observateur(s)	Jour / nuit	Conditions météorologiques			Groupes taxonomiques étudiés										
			Température	Vent	Nébulosité	Habitats / flore	Avifaune	Mammifères terrestres	Chiroptères	Amphibiens	Reptiles	Lépidoptères	Odonates	Orthoptères		
28/04/2022	Nicolas NOEL	Jour	5°C	faible	7/8											
24/05/2022	Nicolas NOEL	Jour	12°C	modéré	8/8				pose enregistreur		Pose plaques					
08/06/2022	Léa DUMOUCHEL Mathilde CHERON	Jour	15-20°C	modéré	6/8											
16/06/2022	Nicolas NOEL	Jour	19°C	faible	0/8				reprise enregistreur		Contrôle plaques					
07/07/2022	Nicolas NOEL	Jour	17°C	faible puis faible à modéré	0/8 puis 8/8						Contrôle plaques					

Légende :

- Inventaire spécifique
- Inventaire par opportunité

¹ ALISE (janvier 2021) – Mise à jour des inventaires faunistiques et floristiques sur la ZAC de Port-Jérôme II (76). Pour le compte de Caux Seine Agglo. 98 pages

La figure ci-dessous localise le périmètre d'étude :



Localisation du site d'étude (source : ARCADIS)

Les résultats synthétiques des inventaires de 2022 pour chaque groupe taxonomique sont présentés ci-après :

Habitats/flore :

Les parcelles du site d'étude sont dominées par des parcelles agricoles (cultures de maïs, prairies de fauche). Elles sont délimitées par des espaces arbustifs (haies, fourrés de saules, fossés temporairement en eau colonisés par le roseau commun,...).

104 espèces végétales ont été inventoriées à ce stade. Aucune n'est protégée à l'échelle nationale et/ou régionale. Une espèce est cependant dite « patrimoniale » en région ex Haute-Normandie. Il s'agit du Lotier à feuilles tenues (*Lotus corniculatus subsp. tenuis*) présent de manière très localisée.

Aucune espèce végétale exotique envahissante n'est inventoriée.



Photo n°1 : Maïs sur une parcelle du site d'étude (ALISE, 16/06/2022)



Photo n°2 : Prairie de fauche sur une parcelle du site d'étude (ALISE, 16/06/2022)



Photo n°3 : Fourrés de saules et roselière (ALISE, 24/05/2022)



Photo n°4 : Fossé temporairement en eau (ALISE, 24/05/2022)

Avifaune :

L'inventaire des oiseaux mené en période nuptiale a permis de recenser 50 espèces en période nuptiale. La liste figure dans le tableau suivant.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut de Protection Français	Statut Liste Rouge oiseaux nicheurs France (UICN, 2016)	Liste Rouge des oiseaux nicheurs de Haute-Normandie (LPO, 2011)	Statut HN (LPO, 2011)	Annexe 1 de la Directive Oiseaux	Milieu de prédilection
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	Protégé	LC	S	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Protégé	LC	CR	R	Annexe I	Milieux humides
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	-	NT	LC	C	-	Milieux ouverts
<i>Motacilla alba alba</i>	Bergeronnette grise	Protégé	LC	S	C	-	Milieux urbanisés
<i>Motacilla flava flava</i>	Bergeronnette printanière	Protégé	LC	LC	PC	-	Milieux ouverts
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	Protégé	NT	VU	AR	-	Milieux humides
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	Protégé	EN	NT	PC	-	Milieux humides
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	Protégé	VU	LC	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	Protégé	LC	LC	PC	-	Milieux boisés
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	-	LC	LC	PC	-	Milieux humides
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	Protégé	VU	S	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	Protégé	LC	LC			Milieux humides
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	Protégé	LC	LC	C	-	Milieux urbanisés
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	Protégé	LC	CR	R	Annexe I	Milieux humides
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	Protégé	VU	EN	R	-	Milieux humides
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	-	LC	S	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	-	LC	S	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	-	LC	LC	PC	-	Milieux semi-ouverts
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	Protégé	LC	S	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	Protégé	LC	LC	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	-	LC	LC	PC	-	Milieux humides
<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté	Protégé	NT	LC	C	-	Milieux humides
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran	Protégé	LC	NT	PC	-	Milieux humides
<i>Casmerodius albus</i>	Grande aigrette	Protégé	NT	-	-	Annexe I	Milieux humides
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	Protégé	LC	VU	AR	-	Milieux humides
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	-	LC	S	C	-	Milieux boisés

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut de Protection Français	Statut Liste Rouge oiseaux nicheurs France (UICN, 2016)	Liste Rouge des oiseaux nicheurs de Haute-Normandie (LPO, 2011)	Statut HN (LPO, 2011)	Annexe 1 de la Directive Oiseaux	Milieu de prédilection
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Protégé	LC	VU	AR	-	Milieux humides
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	Protégé	NT	LC	C	-	Milieux urbanisés
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	Protégé	VU	LC	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	-	LC	S	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	Protégé	LC	S	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	Protégé	LC	S	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Protégé	LC	S	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Protégé	LC	S	C	-	Milieux urbanisés
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	Protégé	NT	EN	R	-	Milieux humides
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	-	LC	LC	C	-	Milieux ouverts
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	Protégé	LC	VU	AR	-	Milieux humides
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	-	LC	LC	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	-	LC	S	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Protégé	LC	S	C	-	Milieux boisés
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	Protégé	VU	LC	C	-	Milieux humides
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	Protégé	LC	LC	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	Protégé	LC	NT	PC	-	Milieux semi-ouverts
<i>Phoenicurus ochrurus</i>	Rouge-queue noir	Protégé	LC	S	C	-	Milieux urbanisés
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvate	Protégé	LC	NT	PC	-	Milieux humides
<i>Saxicola torquatus</i>	Tarier pâtre	Protégé	NT	S	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	-	LC	S	C	-	Milieux urbanisés
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	Protégé	LC	S	C	-	Milieux semi-ouverts
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	-	NT	EN	R	D	Milieux humides
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	Protégé	VU	LC	C	-	Milieux semi-ouverts

En gras, les espèces patrimoniales	CR = En danger critique
Légende :	EN = en Danger
Statut (indice de rareté) :	VU = Vulnérable possible
TC = Très Commune	NT = Quasi menacé
C = Commune	LC = Préoccupation mineure
AC = Assez commune	DD = Données insuffisantes
PC = Peu commue	S = en Sécurité
AR = Assez Rare	NA = Non applicable
R =Rare	
TR = Très Rare	

Bien que le site soit dominé par des espaces ouverts, ce sont les espèces dont le milieu de prédilection est le milieu semi-ouvert (20 espèces) et humides (18 espèces) qui dominant. Ceci est dû à la présence de fourrés/roselières en marge des parcelles agricoles et du contexte dans lequel s'inscrit le site (ensemble de prairies humides, à proximité de la Seine,...).

Viennent ensuite les espèces dont les milieux de prédilection sont les milieux urbanisés (6 espèces) puis les espèces de milieux ouverts et les espèces de boisés qui sont également peu représentées (3 espèces).

A ce stade, compte tenu des espèces menacées (présentant un statut défavorable sur les listes rouges régionale et/ou nationale des oiseaux nicheurs) et/ou protégées, les enjeux peuvent être qualifiés de modérés à forts.

Mammifères terrestres / semi-aquatiques :

Les inventaires font état, à ce stade, de la présence de 5 espèces, toutes communes. Deux espèces sont dites exotiques envahissantes : le Rat musqué et le Ragondin.

A ce stade les enjeux peuvent être qualifiés de faibles.

Chiroptères :

Un enregistreur a été posé au cours de la période de parturition. Les analyses acoustiques sont en cours.

Les enjeux restent à définir.

Amphibiens/reptiles :

Les inventaires font état, à ce stade, de la présence de :

- La Grenouille verte (*Rana kl. esculenta*), protégée à l'échelle nationale et classée comme « Quasi-menacée » (NT) sur la liste rouge nationale.
- La probable présence de la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*), un serpent observé en fuite dans un milieu favorable, protégée à l'échelle nationale.

A ce stade les enjeux peuvent être qualifiés de modérés.

Lépidoptères rhopalocères, odonates, orthoptères :

Les inventaires font état, à ce stade, de la présence de :

- 10 espèces de Lépidoptères rhopalocères.
- 2 espèces d'odonates.
- 3 espèces d'orthoptères.

Toutes les espèces contactées sont communes à très communes. L'inventaire doit cependant être considéré comme partiel. A ce stade les enjeux peuvent être qualifiés de faibles.